



LAC MÉGANTIC

RÉ-INVENTER LA VILLE LAC-
MÉGANTIC (CANADA)



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Lac-Mégantic
PROGRAMME : Recomposition urbaine du centre-ville de Lac-Mégantic
MISSION : Coordination urbaine globale de l'ensemble du site
SURFACE D'ÉTUDE : 30 ha
LIVRAISON : 2014

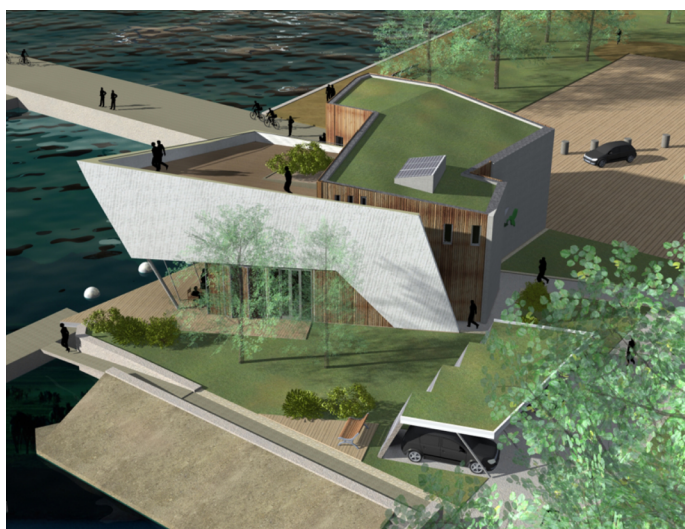
ARCHITECTE ET URBANISTE : Atelier Thierry Roche & Associés

En juillet 2013, la commune de Lac-Mégantic au Québec voit son centre-ville rayé de la carte : 2 km² sont détruits suite à l'explosion d'un train transportant du pétrole. Ce sont 5,4 millions de litres qui se déversent. Cet évènement tragique entraîne 4 jours d'incendie et la disparition de 47 personnes. Face à ce drame humain, social et écologique, des acteurs se mobilisent. Leur objectif : accompagner la mairesse de l'époque Colette Roy Laroche (au centre sur la photo, en bas à gauche) et la chargée de projet Fabienne Joly (à droite sur la photo), dans la reconstruction de Lac-Mégantic à travers une vision innovante de la ville qui se réinvente, et proposer un projet pour « rallumer les étoiles » dans les yeux des méganticois.

C'est dans le cadre d'un partenariat franco-québécois de près de 10 ans, à la fois économique et professionnel (entre les régions de Mégantic et Auvergne-Rhône-Alpes), basé sur la solidarité et la collaboration sur des projets de développement, que ce challenge de re-composition urbaine prend racine ; notamment avec le Pôle Innovation Constructive du Nord Isère. Des ateliers participatifs sont mis en place avec la population (6 000 habitants) pour faire de ce nouveau centre-ville un milieu animé, à échelle humaine, générateur d'activités communautaires et économiques, dans un cadre vert et durable.

Les principaux objectifs de la reconstruction :

- Reconstruire sans renier le passé en conservant la trame des rues du centre-ville dévasté ;
- Implanter des entreprises et institutions du secteur de l'innovation technologique et de la recherche ;
- Réaliser une voie de contournement ferroviaire ;
- Privilégier préserver l'étroite relation avec la nature ;
- Introduire l'Art Contemporain dans une démarche de reconquête des berges (installation de 47 oeuvres d'art en hommage au 47 victimes) ;
- Création d'une halle couverte ;
- Béguinage ;
- Développement de jardins partagés.



Crédits photos : Atelier Thierry Roche & Associés